

Grundtvig

Du nouveau en 2009

4/09/2008



Les actions du programme Grundtvig en 2009

Déjà existant:

- Les partenariats éducatifs (4-8-12 mobilités)
- Les bourses individuelles de formation
- Les projets multilatéraux
- Les réseaux

Nouveautés:

- Les visites et échanges
- Les assistants
- Les partenariats éducatifs à forte mobilité (24)
- Les projets de volontariat senior
- Les Ateliers thématiques



La décision établissement le **programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie 2007 – 2013 stipule que l'action du programme Grundtvig concernant la mobilité des personnes** « peut comporter des visites, des assistants et des échanges à l'intention des participants à l'éducation formelle ou non-formelle des adultes, y compris la formation et le développement professionnel du personnel chargé de l'éducation des adultes, en particulier dans le cadre de synergies avec des partenaires et des projets ».



Les nouvelles mobilités pour les personnes qui travaillent dans le domaine de l'éducation des adultes

- **Les visites, les stages d'observation et les échanges (de 1 jour à 12 semaines)**
- **Les assistants (de 12 semaines à 45 semaines)**

Maintien des bourses de formation:

- **Les bourses individuelles de formation (de 1 semaine à 12 semaines) pour assister à un cours structuré**



Les visites, les stages d'observation et les échanges, les bourses de formation

Objectif : améliorer la qualité de l'éducation des adultes en offrant la possibilité au personnel d'effectuer une visite d'étude, un stage d'observation dans un autre pays afin de mieux comprendre l'éducation des adultes en Europe et d'améliorer ses compétences ou de transmettre une expertise dans la structure qui l'accueille.

Comment?

Déposer une candidature auprès de son agence nationale



Les visites, les stages d'observation et les échanges

Financement?

Frais de voyage, frais de séjour et éventuellement frais de préparation linguistique

Quand? **ATTENTION DATES NON CONFIRMÉES**

7/01/2009 pour des activités à partir du 1/04/2009

30/04/2009 pour des activités à partir du 1/09/2009

15/09/2009 pour des activités à partir du 1/01/2010 et se terminant au plus tard le 30/04/2010



Les assistants

Objectif : permettre à des étudiants en éducation des adultes ou des personnels en activité de devenir assistant dans une structure d'éducation des adultes d'un autre pays européen.

Il s'agit de donner l'opportunité à ces assistants de mieux appréhender la dimension européenne, d'améliorer leur connaissance des langues, des systèmes éducatifs européens et d'améliorer leurs compétences professionnelles et interculturelles.

Qui ?

Toute personne qui travaille dans le domaine de l'éducation des adultes ou souhaite se reconvertir (y compris étudiants diplômés en éducation des adultes ou ayant terminé au moins 2 ans d'étude dans l'éducation des adultes): enseignant, formateur, responsable de structure, éducateur, animateur, conseiller.



Partir comme assistant

Partir comme assistant permet à un formateur/éducateur de se confronter à un autre système d'éducation des adultes pour améliorer sa connaissance d'une langue et d'une culture européennes, ainsi que ses propres compétences pédagogiques.

Activités relevant de l'assistantat:

- soutien des apprenants en travail de groupe et en pédagogie de projet
- soutien à des apprenants présentant des besoins éducatifs spécifiques
- informations sur le pays d'origine de l'assistant
- introduction ou renforcement de la dimension européenne au sein de la structure d'accueil
- contribution à l'amélioration de la compréhension et de l'expression des apprenants en langues étrangères, pratique de la langue maternelle de l'assistant



Accueillir un assistant

Accueillir un assistant, permet à une structure **d'initier ses apprenants adultes à la culture et à la langue du pays** dont l'assistant est originaire tout en améliorant l'apprentissage des langues vivantes enseignées habituellement.

L'assistantat offre à un futur formateur/ éducateur d'adultes l'opportunité **d'enrichir son expérience** dans un autre pays européen, au sein d'une structure qui apporte un soutien pour des activités telles que le développement et l'implantation de projets, l'introduction ou le renforcement de la dimension européenne, l'apprentissage des langues étrangères...



Les assistants

Comment?

Trouver une structure d'accueil et déposer une candidature auprès de son agence nationale

Financement?

Forfait mensuel et par pays (1^{er} versement plus important voyage compris)

Quand? **ATTENTION DATE NON CONFIRMÉE**

31/03/2009



La mobilités des apprenants adultes Les partenariats éducatifs pour cadre

- Les partenariats à « forte mobilité »
- Les projets de volontariat sénior
- Les ateliers



Les partenariats éducatifs à forte mobilité

L'objectif est d'encourager dans les partenariats éducatifs davantage d'activités centrées sur l'apprenant en ajoutant un partenariat de grande taille (24 mobilités dont un minimum de 16 apprenants)

- 2 ans,
- 3 pays minimum,
- un budget forfaitaire entre 20 000 et 25 000 €

Quand? mi février 2009 (Attention date non confirmée)



Les projets de volontariat sénior

Les objectifs de cette nouvelle action:

- Permettre à des citoyens séniors d'effectuer un séjour comme volontaire dans un organisme d'un autre pays européen et de vivre un temps d'apprentissage non formel et mutuel (échanges)
- Créer les conditions d'une coopération pérennes entre des organismes européens
- Permettre aux communautés locales impliquées dans les échanges de volontaires pour mettre en valeur le potentiel des séniors comme source de connaissances, compétences et expériences.



Les projets de volontariat sénior

Une occasion pour les séniors d'apprendre, de partager des connaissances et des expériences, et de donner de leur temps dans un autre pays européen.

Comment?

Projet de **partenariat bilatéral** d'une année entre deux organismes de 2 pays (**réciprocité**) pour permettre la réalisation d'une période de volontariat à un public sénior (**plus de 50 ans**).

Chaque organisme doit envoyer de **2 à 6 volontaires** et en accueillir de 2 à 6 durant l'année du partenariat. Les volontaires peuvent se déplacer individuellement ou en groupe, les échanges peuvent être simultanés ou successifs. Ils durent de **3 à 8 semaines**.



Les projets de volontariat sénior

Qui?

Tous les types d'organismes sont éligibles à condition que les activités dans lesquelles les volontaires sont impliqués soient à but non lucratif et offrent de réelles opportunités d'apprentissage.

Financement?

Un système de forfait basé sur le nombre de volontaires et la durée de la mobilité. Le forfait est calculé pour couvrir les frais de voyage, de séjour et d'organisation pour les organismes impliqués.

Quand ? mars 2009 Attention date non confirmée



Les ateliers

L'objectif : permettre à des apprenants individuels ou des petits groupes de plusieurs pays de se réunir une semaine pour une «expérience d'apprentissage multinationale innovatrice appropriée à leurs besoins personnels de développement et d'apprentissage, dans lesquels les apprenants seront également encouragés à partager activement leurs compétences et connaissances avec d'autres».



Les ateliers

Comment?

Chaque atelier d'une durée de **5 à 10 jours** réunira de **10 à 20 apprenants**, pas plus d' 1/3 des participants ne peut venir d'un même pays. Les participants du pays qui organise l'atelier ne peuvent excéder 1/3 du total des participants.

Un **catalogue** des ateliers acceptés sera mis à disposition des apprenants.

Thème des ateliers?

Tous les thèmes sont permis, sujets pas trop tributaires des compétences linguistiques des participants tels que : art, musique, créativité, mathématiques, sciences, l'apprentissage des langues, citoyenneté active, le dialogue interculturel...



Les ateliers

Qui?

Toute structure qui souhaite organiser ce type d'activités pour des adultes. Elle doit organiser l'atelier dans son pays et déposer une candidature auprès de son agence nationale.

Les apprenants adultes (individuellement ou en petits groupes) qui souhaitent participer doivent candidater directement auprès de l'organisateur de l'atelier qui effectue la sélection.

Financement?

Le financement couvre à la fois l'organisation de l'atelier et les coûts induits par les participants apprenants adultes (voyage et frais de séjours)

Quand? Mi février 2009 attention date non confirmée



Répartition des tâches

- Ateliers Grundtvig – Chef de service:

Tél : 05.56.00.94.18 @: sandrine.dickel@2e2f.fr

- Partenariats éducatifs – projets de volontariat senior:

Tél : 05.56.00.94.19 @: maude.sire@2e2f.fr

- Mobilités individuelles – assistants:

Tél : 05.56.00.94.25 @ : marie.barrachina@2e2f.fr

-Questions financières et administratives – toutes actions:

Tél: 05.56.00.94.20 @: rabia.aderdor@2e2f.fr

Site de l'Agence : www.2e2f.fret s'abonner à la newsletter

Le site de la commission européenne:

http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/index_en.html

=> Publication de l'appel à propositions avec les priorités 2009: automne 2008

Grundtvig

Il n'y a pas d'âge pour se former en Europe !